

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

**DELIBERATION DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA VILLE DE
GUESNAIN
Séance du 28 novembre 2024**

L'an deux mille vingt quatre , le vingt huit novembre , à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de GUESNAIN s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame LUCAS Maryline à la suite d'une convocation régulière qui lui a été faite le 22 novembre 2024 laquelle convocation a été affichée à l'entrée de la MAIRIE conformément à la loi.

Nombre de membres

- en exercice : 27
- Présents : 24
- Votants : 24

Présents :

Madame LUCAS Maryline – Maire
Messieurs et Mesdames AMADEI Corinne- SAENEN Romuald – FERMEN Claudine
- CASPERS Mauricette – CARRE Odilon – Adjoint
Messieurs et Mesdames SENEZ Jean-Pierre - PLANCKE Dorothee - LAMBERT
Gaston -KAPOUN Jean-Jacques - PILNIAK Alain - KHELIFA Armelle - CANIVET
Bertrand – MARTIN Nuccia – WILLERVAL Aurore - EZAHOUID Mohamed -
BLANCHARD Perrine - DELCAMBRE Chantal - MORAWIEC Laurent – DEVRED
Sylvain – DUCATILLION Béatrice.

Absents ayant donné procuration

Madame TAIRA Marylène à Monsieur CARRE Odilon
Monsieur LAHSEN BEN BRAHIM Mohamed à Madame CASPERS Mauricette
Monsieur DOISY Bernard à Monsieur SAENEN Romuald

Absents :

Messieurs DEFAUQUET Gérald - GOLA Eric – Madame LEVEQUE Jennifer

Secrétaire de séance : Monsieur Jean Pierre SENEZ

DECISIONS MUNICIPALES

Il a été porté à la connaissance du Conseil Municipal, les décisions municipales suivantes :

26/2024 : Contrat d'abonnement cyberdéfense pour ordinateurs de la commune avec la Sté Orange à La Défense (92) pour un loyer mensuel de 116,45 HT au lieu de 115,20 HT pour 36 mois à compter du 30/11/2024

27/2024 : Contrat de spectacle par la troupe AT-COT de Mastaing le 25/10/2024 pour 350 €

28/2024 : Contrat proposé par l'Association NORD MUSIC à BILLY BERCLAU pour l'organisation d'une Masterclass Clarinette le 29 mars 2025 pour un montant de 500 €

29/2024 : Convention pour l'organisation d'une classe de neige du 20 AU 29 janvier 2025 avec l'Association AROEVEN au tarif de 899 € par enfant

Envoyé en préfecture le 03/12/2024

Reçu en préfecture le 03/12/2024

Publié le

ID : 059-215902768-20241128-281124DECISIONS-DE

SLOW

30/2024 : Contrat proposé par MACIAK Jerzy (JERZYMAK) à Marles les Mines pour l'animation du banquet des anciens le 5/12/2024 soit 1 000 € au titre des salaires et 200 € pour les frais de location et de déplacement auxquels s'ajoutent les cotisations retraite, ASSEDIC, URSSAF

31/2024 : Transfert de crédits d'un montant de 0,30 € de chapitre à chapitre : les crédits ouverts à l'article 1383 « Autres subventions non transférables du département » d'un montant de 37 073,70 € ne permettent pas de procéder au remboursement d'une subvention trop perçue de 37 074,00 – Le prélèvement de 0,30 € est opéré à l'article 2313/020

32/2024 : Contrat de mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage confié à HEXA INGENIERIE à DOUAI (Nord) pour la mise en place d'un marché de gestion complète d'éclairage public pour 16 000 € ht

33/2024 : Contrat présenté par la ville de PECQUENCOURT (Nord) pour la location de la Salle des fêtes pour l'organisation du repas des Anciens le 5/12/2024 pour 750 €.

34/2024 : Convention pour un dispositif de secours conclue avec l'Association des secouristes de GUESNAIN pour le banquet des aînés le 5 décembre 2024 à titre gratuit

35/2024 : Convention pour un dispositif de secours conclue avec l'Association des secouristes de GUESNAIN pour les festivités de Noël le 14 décembre 2024 à titre gratuit

Certifié conforme,

Fait et délibéré en séance du 28 novembre 2024 ci-dessus mentionné,

Le Maire,

Maryline LUCAS



Le Secrétaire de séance,

Jean Pierre SENEZ